

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Martigny, le 26 novembre 2024

### **Investissements et projets d'envergure**

**La stagnation des recettes fiscales et l'augmentation des charges liées n'empêchent pas les autorités de Martigny de proposer un budget maîtrisé, marqué par des signaux positifs. Ce projet met l'accent sur la poursuite des réalisations en cours, la préparation d'investissements stratégiques et le maintien de prestations et infrastructures de qualité pour les citoyens. Fidèle à sa vision d'avenir, la Ville continue d'investir dans son développement tout en maîtrisant ses dépenses. Le Conseil général se prononcera sur ce projet lors de sa séance du 10 décembre.**

Ce budget 2025 a été élaboré dans un contexte similaire à l'année précédente. Anticipant des années à venir comparables, tous les services administratifs ont analysé leurs charges avec une attention particulière, visant à offrir un même niveau de prestations dans un contexte marqué par le ralentissement de la progression des recettes fiscales.

Le budget 2025 prévoit un déficit de 2'977'180 francs, avec un total de charges de 125'558'160 francs pour des revenus de 127'914'410 francs. La marge d'autofinancement s'élève à 6'507'520 francs, en hausse de 821'720 francs par rapport au budget précédent. Cette marge, bien qu'en augmentation, ne suffira pas à couvrir l'ensemble des investissements nets prévus de 14'280'000 francs. Toutefois, la Ville, grâce à une situation financière saine et une réserve de fortune, pourra recourir à l'emprunt.

L'année budgétaire est marquée par la stagnation des recettes fiscales pour les personnes physiques à la suite de l'acceptation par le Grand conseil de la révision de la loi fiscale ainsi qu'à l'adaptation du taux d'indexation du barème d'impôt visant à compenser les effets de la progression à froid. La croissance continue des charges liées, notamment l'augmentation de la subvention aux traitements du personnel enseignant, a également impacté l'élaboration du budget 2025. Toutefois, l'économie locale montre aujourd'hui des signes encourageants de croissance grâce au dynamisme certain de nos entreprises, commerces et artisans. Les perspectives pour les années à venir sont réjouissantes.

Malgré certains impacts sur le budget 2025, Martigny se projette résolument vers l'avenir en misant sur des infrastructures essentielles pour répondre aux besoins de sa population. Plus de 25 millions de francs d'investissements bruts seront ainsi alloués aux infrastructures municipales et à la préparation de projets stratégiques tels que le nouveau complexe scolaire à la Bâtiaz, la réhabilitation du site de Sainte-Jeanne Antide et l'amélioration de la caserne du Centre de secours et incendie de Martigny. Les autorités concentrent également leurs efforts sur des chantiers déjà en cours, comme la rénovation de la piscine municipale, la sécurisation de la Dranse et l'installation de panneaux photovoltaïques, poursuivant un cycle d'investissements judicieux et maîtrisé. Martigny s'investit aussi dans des projets intercommunaux, comme le PA Coude du Rhône. L'année prochaine, la création d'une passerelle de mobilité douce franchissant la Dranse permettra un accès sécurisé à un futur hub intermodal, dont les travaux sont également prévus l'an prochain sur l'actuel parking du Parcours Vita. Ces projets, au croisement des enjeux de mobilité durable et de collaboration régionale, illustre la vision proactive et tournée vers l'avenir des autorités martigneraines.

Le Conseil général se prononcera sur ce budget lors de sa séance du 10 décembre 2024.